

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

UNIVERSITÉ MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 1966 modifié relatif à la liste des spécialités enseignées dans les instituts universitaires de technologie en vue du diplôme universitaire de technologie;

Vu les pièces justificatives produites par Mlle YASMINA NAKIB, née le 19 Octobre 1973 à NIORT (79) en vue de son inscription au diplôme universitaire de technologie, spécialité CARRIÈRES SOCIALES, option ANIMATION SOCIO-CULTURELLE;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité CARRIÈRES SOCIALES, option ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

est décerné à **Mlle YASMINA NAKIB**

au titre de l'année universitaire 1998-1999.

Le titulaire

Le Président;

F. DUTHEIL

Le Directeur;

D. GARREC



Fait à Bordeaux, le 5 février 2000

Le Recteur d'Université
Chancelier

J.M. MONTEAU